

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 14 janvier 2019
Compte-rendu

Nb d'inscrits au CQ à ce jour : 40.

Nb de personnes présentes : 13

Présents pour la Ville :

Chantal REBEILLE-BORGELLA (Adjointe chargée de la vie des quartiers), , Alain THEVENON (Directeur Général des Services), Carole VILLAND (Assistante)

Participants : Pierre BOUGRAIN, Geneviève et Jean Marc DEPRAZ, Martine FOGGETTI, Rolland GISBERT, Nathalie GUIDEC, Guy IACONO, François LOUIS, Françoise MEUNIER, Hélène PERRET, Christelle PUERTAS, Robert SALVI, Roland TIRARD-COLLET

Excusé(s) : Abdelkadder ATTAF (élu référent)

1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 14 OCTOBRE 2018

Pas de remarques

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

- Vendredi 25 janvier - Voeux du maire à la population à 18h30 à l'Arrosoir
- Lundi 11 février - Réunion publique concernant la fibre en présence de Mr Damien Michallet – Vice Président au Département en charge de l'aménagement numérique, à 18h00 en salle du Conseil municipal
- Avancées aménagements, travaux :
 - * Pôle d'échanges multimodal, début des travaux le 14 janvier par la rue Beauvillage
 - * Places Thévenet / Debelle, prévisonnel début des travaux 14 février 2019
 - * Assainissement Centre Bourg
 - * Route de Veurey – Réunion publique en prévision fin janvier avec la Commune, le Pays Voironnais et le Département
- Réunion Commune/Pluralis avec les habitants de Bourg vieux – Mardi 12 février à 18h30

Informations complémentaires } => Mardi 5 février à 18h00 en salle du Conseil municipal réunion publique Veurey / Morletière (1^{er} temps : évolution de l'écluse petite auberge // 2^{ème} temps présentation du planning des interventions et impacts chantiers)

=> Mardi 19 février à 20h00 (19h00 étant pour les commerçants) en salle du Conseil municipal réunion publique Aménagement Bourg 1ère phase.

3. COMPLÉMENT D'INFORMATION SUITE AU CQ DU 14 OCTOBRE 2018

- Volouise, il a été demandé aux lotissements que toutes les ampoules des lampadaires soient changées, pourquoi celles de Volouise n'ont pas été changées et éclairent toujours en orange ?
 - ▶ **Réponse** : Concernant l'éclairage, les travaux ayant été réalisés entre 2012 et 2013, il n'est pas prévu de les remplacer par des leds.

4. ORDRE DU JOUR

- carrefour vers marché U et connexion avec la nouvelle rue:
 - * le virage à droite au feu lorsque l'on vient de la nouvelle route est très serrée et en particulier devient problématique lorsqu'il s'agit d'un camion.
 - * le croisement des camions dans cette nouvelle rue sera difficile de par l'étroitesse de la rue

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 14 janvier 2019
Compte-rendu

- Rue du péage : voiture qui stationne et cache la visibilité au stop de la rue honoré de Balzac (possibilité d'enlever 1 place de parking pour améliorer la visibilité)
- bassin de rétention à la limite de Vollouise : les grillages ont été remis en place courant Décembre 2018, c'est bien. Qu'est-il prévu pour un entretien/vérification régulière de cette zone ? La commune relancera régulièrement la SDH pour que ces derniers procèdent à l'entretien.

5. SUJETS ÉVOQUÉS LORS DE LA RÉUNION

Bourg Vieux

Lors de la réunion du 11 décembre à Bourg Vieux les personnes présentes pensent qu'il n'a pas été évoqué les bons sujets. Alain Thévenon explique qu'il est légitime de la part des habitants de pouvoir parler de leurs futurs logements. Comme l'a souhaité le maire une réunion se tiendra le mardi 12 février à 18h à Rosa Parks en présence de Pluralis.

Il est demandé quelle sera la durée des travaux.

Chantal Rébeillé Borgella et Mr Thévenon rappelle le souhait du maire est que Pluralis démolisse plus d'immeubles qui permettrait d'aérer le quartier. Pour cela la mairie se doit de trouver un terrain au bailleur social pour reconstruction de logements. Cela serait à Pluralis de reconstruire 1,5 logement sur 1 de perdu. Dans ce genre d'opération la mairie n'est pas impliquée mais le bailleur social, le Pays Voironnais et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Pour discuter des problèmes rencontrés Rue des Cartreux, Rue Maréchal Leclerc une rencontre a été organisée le mardi 5 février à 14h (RV sur place rue des Carteux). Il a été demandé

- un aménagement pour la vitesse.
- que les panneaux soient inversés car les automobilistes se savent prioritaires et roulent vite,
- problème d'eau qui entre chez un habitant
- stationnement parking

Super U

Crainte des riverains qui pensent que les camions ne pourront pas se croiser sur la nouvelle voie. Mais également si ceux ci veulent tourner à droite c'est trop serré. Alain Thévenon explique que toutes ces informations, interrogations ont été transmises au bureau d'étude.

Le CQ s'interroge sur la vitesse autoriser sur cette voie, car actuellement n'ayant pas d'indication on peut circuler à 50 km/h. Il est demandé par le CQ une zone 30.

Sur proposition de Corepha l'ancienne voie de la gare se nommera allée de la Maladière.

Pour le nouveau Super U, Mr Juvanon a toutes les autorisations mais compte tenu du temps pris, l'enveloppe financière est différente de celle du départ.

Chemin des Chevaliers – Rue du Péage

Chemin des chevaliers la visibilité du 2ème STOP est inexistante, mais aussi des plaintes car le STOP a été tourné. ► **Réponse** : Les services sont au courant malheureusement cela est fait régulièrement.

Rue du Péage visibilité difficile à gauche en montant. Si les rues du Chevaliers et du Péage sont fermées comment vont ils aller sur Grenoble ?

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 14 janvier 2019
Compte-rendu

Circulation

➤ Rue de Bouvardière - Le 30 km/h n'est pas respecté, d'autres problèmes existent il est demandé de repeindre la signalisation routière, les panneaux sont cachés par les lauriers.

Demande qu'une réunion soit organisée avec les gens du quartier pour échanger sur un ralentisseur au niveau de l'habitation 100, sens unique, mettre un radar pédagogique.

Les riverains estiment que la rue de Bouvardière n'est pas une circulation locale, il faut inciter les automobilistes à aller sur le chemin des Seites.

Demander à la PM de vérifier la vitesse dans les créneaux horaires : 16h30-18h

➤ Hoirie - La construction des nouveaux logements Hoirie, ex maison Basset fait craindre aux riverains une trop grande densité de véhicules. Car où vont ils se garer ? Des aménagements de voirie, routes, sont ils prévus ?

Il est demandé une nouvelle réunion pour présenter à nouveau l'Hoirie, car le temps a passé, et beaucoup ont oublié le projet.

➤ Rue de l'Herbe : Faire passer la PM

Environnement

Oui les arbres des Gentianes vont être coupés au printemps.

Ambrosie et le frelon asiatique sont arrivés dans la zone de Voreppe, il serait bien de faire une information dans le Voreppe Emoi. Auprès de qui les usagers doivent ils prendre contact en mairie pour le frelon asiatique, concernant l'ambrosie c'est Madame Barbosa au 04 76 50 47 40.

Rezo pouce

Comment sont pris en compte les arrêts ? Si il y a un arrêt il devrait il y avoir une place pour le véhicule puisse se garer et prendre le passager. Or ce n'est pas toujours le cas. ► **Réponse** : les services vont se rapprocher du Parc de Chartreuse.

RECUEIL DES FICHES NAVETTES

2 fiches navette transmise par mail

19/43 – Demande : Sécurité au passage piétons entre l'Hoirie et Bouvardière sur la route départementale D1075 (Avenue du 11 Novembre) au niveau de l'ancienne station U.

19/44 - Circulation poids Lourds rue de Bouvardière

Demande : Mise en place d'une signalétique permettant aux poids lourds d'arriver chez Vicat sans passer par la rue de Bouvardière.